

## Le futur du Tribunal Arbitral du Sport et du Théâtre de Beaulieu se précise

**Ce jeudi 3 octobre 2019, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) et le Théâtre de Beaulieu ont posé leur première pierre en présence du Conseiller d'Etat Philippe Leuba et du Syndic de la ville de Lausanne Grégoire Junod. Cet événement est l'occasion de présenter plus en détail ces deux projets stratégiques pour l'avenir du site de Beaulieu.**

Depuis l'année dernière, le site de Beaulieu a entamé de profondes transformations afin de développer un pôle économique fort, de répondre aux nouvelles tendances du marché des congrès et aux besoins des Lausannoises et Lausannois. La mutation du site a débuté en septembre 2018 avec l'arrivée de la Haute École de Santé La Source dans la partie ouest du Palais de Beaulieu. La transformation de l'Aile Sud, qui permettra d'accueillir le nouveau siège du Tribunal Arbitral du Sport et de rénover le Théâtre de Beaulieu, a débuté en juillet 2019 et se terminera en automne 2021.

Le Théâtre de Beaulieu sera profondément rénové et répondra aux nouvelles exigences techniques, de confort et de sécurité. Parmi les avantages attendus :

- Un confort accru pour les spectateurs grâce à des fauteuils entièrement neufs et une nouvelle disposition qui verra la jauge réduite de 1800 à 1600 places.
- Une amélioration des conditions d'accueil des personnes à mobilité réduite.
- Une optimisation de l'accueil de congrès grâce à des améliorations techniques.
- La création d'un foyer à l'entrée avec un grand espace d'accueil.
- La création de trois foyers aux étages supérieurs, dont une zone VIP au dernier niveau et l'installation de bars.
- Une mise en conformité sécuritaire et des améliorations techniques générales.

D'un point de vue opérationnel, une nouvelle entité a été créée. Elle regroupera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 les missions relatives à la gestion de Beaulieu dans une société anonyme, propriété de la ville de Lausanne, avec une organisation permettant un meilleur accompagnement des clients. De son côté, le canton se désengage de l'exploitation du site et s'apprête à confirmer l'abandon d'un prêt de 15 millions. Il conservera néanmoins un cautionnement sur le financement du bâtiment de la Haute Ecole la Source.

À travers ces projets ambitieux, l'objectif de la future SA (actuellement Fondation de Beaulieu) est de redonner au site de Beaulieu son rôle de lieu de vie et de rencontre au cœur de la ville de Lausanne. Les échanges doivent être facilités autour d'activités diverses, permanentes ou ponctuelles qui contribueront à la promotion touristique, économique et culturelle de la région. L'accueil d'événements engendre notamment des retombées économiques et touristiques essentielles pour la région. Grâce à son théâtre rénové, le site continuera d'héberger des spectacles prestigieux et de nombreux congrès. Cette expansion, comme le développement futur des halles Nord, s'articule autour des fils rouges de la santé et du sport. Dans cette perspective, l'accueil de l'Ecole La Source et l'arrivée prochaine du TAS sont particulièrement réjouissants. Beaulieu est heureux d'accueillir ces partenaires importants pour son renouveau.

Dernier axe de la stratégie, la rénovation des halles Nord et du Front Jomini est à l'étude. Le projet est piloté conjointement par la Ville de Lausanne et la Fondation. Cette transformation doit permettre à terme de renforcer le caractère permanent du site et d'en faire un lieu central pour Lausanne, grâce à des activités économiques à forte valeur ajoutée et des projets qui répondent aux besoins professionnels et sociaux des générations de demain.

### À propos de la Fondation de Beaulieu

Opérateur du site de Beaulieu, la Fondation de Beaulieu assume des responsabilités à la fois commerciales et immobilières.

La Fondation de Beaulieu loue des espaces à des entreprises ou associations pour l'organisation de congrès, salons et autres manifestations. Elle est également propriétaire du Théâtre de Beaulieu dont l'exploitation est gérée par une société tierce (Théâtre de Beaulieu SA) dont le capital est détenu pour moitié par la Fondation. Dans le cadre du développement et de la diversification du site, une partie des

# Communiqué de presse

Lausanne, le 3 octobre 2019



espaces est désormais louée à des locataires permanents comme l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source qui occupe des nouveaux locaux dans l'enceinte du Palais depuis septembre 2018. La Fondation entretient, rénove et développe le patrimoine immobilier tout en assurant la maintenance logistique et technique du site et du parking.

Le Conseil de fondation est composé de deux représentants du Canton de Vaud, trois représentants de la Ville de Lausanne, un représentant de l'Union des Communes Vaudoises (UCV), un représentant d'Hôtellerie lausannoise et un représentant de Lausanne Région. La direction générale est quant à elle assurée par Monsieur Nicolas Gigandet.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec :**

M. Alexandre Prior, Responsable RP, [prior@ampcommunication.ch](mailto:prior@ampcommunication.ch), 078 693 96 66

M. Grégoire Junod, Président du Conseil de Fondation, [gregoire.junod@lausanne.ch](mailto:gregoire.junod@lausanne.ch)

M. Nicolas Gigandet, Directeur général, [nicolas.gigandet@fondationdebeaulieu.ch](mailto:nicolas.gigandet@fondationdebeaulieu.ch), 076 338 52 71